

décembre 2009



Prix de l'Action
entreprise
et **diversités**

Première édition

En partenariat avec



Information/secrétariat

NORA COMMUNICATION

e-mail : prix.diversites@nora-communication.fr

Tél. : 01 53 30 91 20

www.agirpourlegalite.fr

Les objectifs du Prix

Le Prix de l' Action Entreprise et Diversités a pour objectif de faire connaître et de récompenser les dirigeants d'entreprises qui développent des actions originales et audacieuses pour lutter contre les discriminations. Par sa médiatisation et sa notoriété, il a aussi pour ambition de sensibiliser et d'entraîner d'autres entreprises à mettre en place à leur tour des politiques et des actions en faveur de la diversité.

En effet, depuis plusieurs années, on ose enfin parler des discriminations à l'emploi et de la difficulté à pratiquer la diversité en entreprise. Un certain nombre d'initiatives et d'expérimentations, comme la Charte de la Diversité, ont facilité la prise de conscience du phénomène discriminatoire. Par ailleurs la loi du 30 décembre 2004 sur l'égalité des chances et la cohésion sociale a conduit à la création de la HALDE, la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité.

Conçu et réalisé par Nora Barsali (NORA COMMUNICATION) et Claude Suquet (CLAUDE SUQUET CONSULTING), Le prix de l' Action Entreprise et Diversités permet d'identifier et d'évaluer des actions concrètes et audacieuses mises en place par des entreprises pour lutter contre les discriminations. En quoi consistent-elles ? Pourquoi et comment ont-elles été mises en œuvre ? Quels sont les résultats obtenus ? Quelles en sont les répercussions au sein de l'entreprise ? En quoi ces nouvelles pratiques apportent-elles du mieux-être et plus d'efficacité ?

Le Prix de l' Action Entreprise et Diversités s'adresse à toutes les entreprises désireuses de mieux faire connaître leur engagement pour lutter contre les discriminations et promouvoir la diversité dans le monde du travail. Au delà de la valorisation des lauréats du Prix, cet événement annuel permet à l'ensemble des entreprises françaises de mieux appréhender l'intérêt d'une telle démarche. En faisant connaître et en présentant des actions concrètes, il participe largement à la promotion des diversités et à l'échange de bonnes pratiques entre les entreprises.

L'organisation du Prix

Ce Prix est proposé à toutes les entreprises qui se sont déjà engagées dans la démarche en faveur du pluralisme et de la diversité au travers des recrutements, de la formation et de la gestion de carrière de leur personnel ou toute autre action permettant de lutter contre les discriminations. Toutefois pour des raisons pratiques et de faisabilité, la première édition ciblera les grandes entreprises privées ou publiques.

Le dossier d'inscription sera disponible et téléchargeable sur le site :
www.agirpourlegalite.fr

Les membres du jury et le débat

Le jury et le débat, qui précèdera la remise des prix, seront composés de personnalités issues du monde de l'entreprise, du monde intellectuel, artistique et sportif, d'experts en communication, et de journalistes, tous reconnus pour leur engagement en faveur de la diversité ou leur expertise.

Parmi ces personnalités :

le jury sera présidé par **Richard Descoings**, directeur de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris et Conseiller d'Etat.

les autres membres du Jury :

Anne Carrière, éditrice

Cendrine Dominguez, animatrice-productrice télévision

Assia El Hannouni, 4 médailles aux jeux paralympiques de Pékin (en natation)

Jean Grimaldi, directeur du private equity

Serge Michel, grand reporter, prix Albert Londres 2001, fondateur de Bondy Blog

Jérôme Nanty, DRH groupe de la Caisse des Dépôts

Audrey Pulvar, journaliste et présentatrice du Journal télévisé sur I-Télé

Stephane Rozès, politologue et directeur de société

Solange Stricker, expert en communication et médias

La cérémonie officielle de remise des prix a lieu à l'Assemblée nationale, sous le haut patronage et en présence de **Bernard Accoyer**, Président.

Un débat animé par le journaliste **Harry Roselmack** avec parmi les intervenants **Richard Descoings**, est prévu en première partie avant la remise des prix aux entreprises.

Le mode opératoire

- 1 **Un questionnaire** sera adressé aux entreprises pré-sélectionnées pour recueillir les informations sur les actions menées en faveur de la diversité, sociale et culturelle notamment, et sur la perception de l'efficacité de ces actions.
Les informations ainsi recueillies seront traitées et exploitées statistiquement.
- 2 **Une analyse** des publications, plaquettes, rapport annuel et outils de communication des entreprises sera menée, en s'attachant plus particulièrement aux informations concernant la politique de recrutement, de formation, de rémunération et de gestion de carrière des différentes catégories de personnel.
- 3 **Un classement** sera réalisé par le jury sur la base des éléments recueillis. Le jury attribuera :
 - le Grand Prix de l'Action Entreprise et Diversités (tous secteurs d'activité)
 - le Prix Spécial du jury
 - le Prix de l'Audace
 - un Prix par secteur d'activité
 - Prix spécial PME

La remise des prix et la médiatisation de l'opération

Les prix seront remis aux dirigeants d'entreprises au cours d'une manifestation événementielle précédée d'un débat animé par le journaliste **Harry ROSELMACK**.

La manifestation se déroulera à Paris en décembre 2009 en présence des membres du jury.

Y seront invités les différents publics concernés : Responsables d'entreprises et autres acteurs du monde économique, social et politique, et les medias.

Un plan de communication est prévu tout au long de cette opération, du lancement du prix en avril 2009 à la manifestation événementielle de décembre 2009.

Le dossier de candidature peut être téléchargé et complété directement sur internet. Les pièces jointes et une copie du dossier de candidature doivent être adressées par courrier à :

NORA COMMUNICATION
Prix de l'action Entreprise et Diversités
147/149 rue Saint-Honoré, 75001 Paris

Le planning de l'événement 2009

● Début des candidatures des entreprises :	18 mai
● Clôture des candidatures :	16 juillet
● Analyse et préparation des classements :	juillet
● Réunion du jury :	29 septembre 2009
● Organisation et communication du Prix :	octobre-novembre
● Cérémonie de remise des prix :	9 décembre 2009

Contact Presse : NORA COMMUNICATION - contact@nora-communication.fr - Tél. : 01 53 30 91 20

Nora BARSALI, productrice et consultante en communication et affaires publiques.



Nora Barsali conçoit et produit des programmes audiovisuels (programmes courts et campagnes institutionnelles) dont **LES ENTREPRENEURS** sur M6 et **ENSEMBLE pour la DIVERSITE** sur TF1.

Diplômée d'un Master en Cinéma et Medias de San Francisco State University et d'une Maîtrise de littérature et de langues de l'Université de Dijon, Nora BARSALI a étudié et enseigné 4 ans aux Etats-Unis avant de s'installer à Paris. Elle a démarré sa vie professionnelle en France en 1995 comme chargée de mission aux Affaires internationales du Conseil régional d'Ile-de-France, puis comme attachée de presse à l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie. En 1999 elle intègre une filiale du groupe anglo-saxon Ogilvy PR en tant que consultante spécialisée en stratégie de communication corporate puis le groupe français I&E consultant et dans ce cadre a accompagné des entreprises étrangères dans leur communication.

Sensibilisée à l'entrepreneuriat aux USA, elle crée en 2003 sa structure de communication et de production et s'est spécialisée dans la communication auprès des pouvoirs publics et des grandes entreprises, sur des dossiers d'intérêt général, avec un fort contenu social/sociétal (responsabilité sociale des entreprises, égalité des chances, innovation sociale et lutte contre les discriminations).

En 2005 elle remet au Ministère des affaires sociales et du travail une étude sur les discriminations dans les filières professionnelles; elle rejoint le cabinet du Ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances comme conseillère presse et communication. En mai 2007 elle intègre le cabinet du Ministre du logement et de la ville comme conseillère pour la communication.

Depuis Juin 2008 Nora Barsali a repris ses activités de production et de conseil en communication.

Elle a conçu un guide pratique gratuit « t'as trouvé un job! » destiné à aider les jeunes issus de milieux défavorisés à améliorer leurs techniques de recherche d'emploi.

Elle vient de faire réaliser une enquête « Diversité et Audiovisuel » sur les représentations de la diversité dans les chaînes généralistes, avec l'Institut de sondage CSA (publication avril 2009).

Elle lance la 1ère édition du « Prix de l'Action Entreprise et Diversités » en Mai 2009 dont la cérémonie de remise des prix aura lieu en Décembre 2009 à l'Assemblée Nationale.

Nora Barsali est par ailleurs auteure de 2 ouvrages :

« Générations Beurs, Français à part entière » (Autrement-2003)

« le kit de survie pour créer son entreprise » (Max Milo – 2005 et 2007).

Elle a reçu en 2008 le Prix du Livre d'entrepreneuriat pour cet ouvrage.

Plus d'info sur : www.agirpourlegalite.fr

Claude Suquet, fondatrice de l'institut d'études CSA



Après différentes fonctions et responsabilités dans le marketing, la communication et les études, Claude Suquet a dirigé l'institut Louis Harris. Puis elle a créé en 1984, CSA qui est aujourd'hui l'un des leaders du marché des études en France.

Dès sa création, CSA s'est imposé comme l'un des instituts les plus connus avec de nombreux sondages publiés dans la presse. CSA est aussi devenu rapidement un partenaire apprécié des principales entreprises dans tous les secteurs de l'activité économique.

Dans le cadre de CSA, elle a aussi créé et dirigé Euroquest, un réseau européen d'instituts d'études qui a lancé le premier baromètre d'opinion pour le compte de la Commission de Bruxelles. Elle a été présidente pour la France d'Esomar, association internationale qui rassemble un grand nombre de professionnels des études dans le monde.

En juillet 2008, elle a cédé, ainsi que ses associés, ses parts de CSA au groupe Bolloré. Cela lui a permis de consacrer plus de temps à ses activités de conseil.

Elle vient de créer une nouvelle structure, CLAUDE SUQUET CONSULTING, dédiée au conseil aux entreprises dans les domaines du marketing, des études et de la communication.

Economiste de formation, diplômée d'études supérieures de sciences économiques à la Faculté de Droit et de Sciences économiques de Paris (Panthéon-Assas), Claude Suquet a été jusqu'en 2005 membre de l'Andese (association des docteurs en sciences économiques).